

Vivre à Poitiers Sud

Le Journal du comité de quartier



2017



LE SAVIEZ-VOUS ?... 127 ANS D'HISTOIRE COOPÉRATIVE DANS NOTRE QUARTIER

Dans son livre intitulé « URSCOP de Poitou-Charentes : 50 ans en mouvement », l'historienne Marie-Pierre Baudry fait remonter le début de l'aventure coopérative ouvrière en Poitou-Charentes à 1890, année de la création de l'association corporative des ouvriers menuisiers de Poitiers, appelée plus tard Le Progrès, dont la SCOFAB est l'héritière aujourd'hui.

ÉDITO L'ÉVOLUTION DE NOTRE QUARTIER

Nous sommes maintenant ressortissants de la « NOUVELLE AQUITAINE ». Il faut que les entités nationales, régionales, voire communales s'étoffent pour développer l'attractivité du territoire, nous dit-on !!!

Les buts annoncés peuvent sembler justifiés et logiquement devraient permettre de meilleures réactivités et développements.

Plus près de nous, l'évolution c'est GRAND POITIERS et ses 40 communes. À cet égard, qu'en est-il pour les habitants de Poitiers-Sud ?

Le mensuel Poitiers-Mag de février 2017 titre sur « *le choix du rassemblement et de l'audace* » et le Maire, également Président de Grand Poitiers, insiste sur l'innovation et la solidarité.

Pour notre quartier, la tâche est considérable :

- voirie en mauvais état, sans ajustements pour tenir compte du développement de la zone commerciale d'Auchan, avec Alinéa, zone de Chaumont, et autres ?

- rocade dangereuse dans son utilisation et son franchissement.

Parler alors d'attractivité devient aléatoire.

Pourtant, le site internet de Poitiers évoquant notre quartier retient une diversité de services et de commerces et une abondance d'espaces verts...

Or, les commerces de proximité se raréfient, mais il est vrai que la municipalité ne fait référence qu'au Centre Commercial de Poitiers-Sud.

Pour le reste, retenir la Galerie d'Art de Bellejouanne, rarement entrouverte et déserte, n'est pas très sérieux. Enfin, l'espace vert le plus important est le Parc des Prés Mignons.

Il faut reconnaître que par le biais des budgets participatifs, la Ville a installé des agrès pour un parcours-santé et enfin en 2016 des pancartes claires sur leur utilisation.

Et la maison bourgeoise, me direz-vous ?

RIEN !!! nonobstant les démarches du Comité, aucun budget de prévu avant la fin de la mandature, c'est-à-dire 2020, ensuite peut-être ? Autrement dit, rien n'est perdu fors l'espoir !!!

Venez nous rejoindre, car c'est en étant nombreux que nous pourrons agir plus efficacement.

Jacques STERVINOU (Président Comité Vivre à Poitiers-Sud)

SOMMAIRE

Éditorial	Page 1
SCOFAB	Pages 1, 2, 3 et 4
Fête de quartier et vide grenier	Page 5
Urbanisme et budgets participatifs	Page 6
Voirie	Page 7
Sangliers, vie économique, calendrier CA et bulletin d'adhésion	Page 8

Vous vous intéressez à la vie de votre quartier ? Rejoignez le comité et participez à son fonctionnement, soit en intégrant le Conseil d'Administration (9 à 10 réunions par an), soit en participant à nos commissions : voirie-urbanisme, animations et journal.

Contacts en page 8 ou bien lors de l'assemblée générale.

DU PROGRÈS À LA SCOFAB

Cette entreprise coopérative est créée par sept ouvriers, le 20 novembre **1890**, rue de La Tranchée, à Poitiers, pour effectuer des travaux de menuiserie et de charpente. À sa tête : un directeur général et un gérant, élus par l'assemblée générale ; plus une commission de surveillance de trois membres, chargée de contrôler l'administration. Chaque année, les bénéfices de l'entreprise sont répartis entre : les salariés (au prorata du temps de travail), la rémunération des parts sociales, et les réserves pour le fonctionnement de l'entreprise. Les statuts et le règlement intérieur de cette société coopérative insistent sur **le respect mutuel** entre les ouvriers, et **la solidarité** avec la création d'une caisse de secours en cas de maladie ou d'accident.

Les débuts sont difficiles, et les salaires sont réduits la première année. L'équipe travaille 350 jours par an, même le dimanche ! Mais la détermination des salariés permettra l'amélioration des résultats.

De nouveaux statuts et une augmentation de capital sont votés en **1901** ; la répartition des bénéfices est revue : 20 % pour la réserve d'entreprise, 20 % pour la rémunération du capital par les dividendes versés aux associés, 40 % pour la rémunération du travail versés aux salariés au prorata des gains, et 20 % pour la solidarité (dons, prêts gratuits aux associés, aux salariés et leurs familles, et adhésion à la caisse de secours de la Chambre consultative nationale).

Les noms de la société évoluent avec ses activités : elle devient **Association Coopérative des Ouvriers Menuisiers et Charpentiers Bois et Fer**, puisqu'elle développe des activités de charpente métallique, ferronnerie et serrurerie, puis **Le Progrès**. L'entreprise compte alors 17 salariés.

En 1915, un banquet est organisé pour fêter les 25 ans de la société et l'inauguration des nouveaux ateliers, situés rue des Petites Val-



lées, à Poitiers-Sud. **Le discours du dirigeant**, Auguste Maître, insiste sur les **valeurs coopératives** et la mise en pratique des idées de Charles Fourier : Travail, Capital, Talent.

« Notre association, minuscule à ses débuts, a grandi par ses seules forces ; de plus, elle a victorieusement prouvé qu'avec de la volonté, de l'ordre, de la conduite, le travail pouvait en une génération donner naissance au capital et le féconder dans de larges proportions aux travailleurs...».

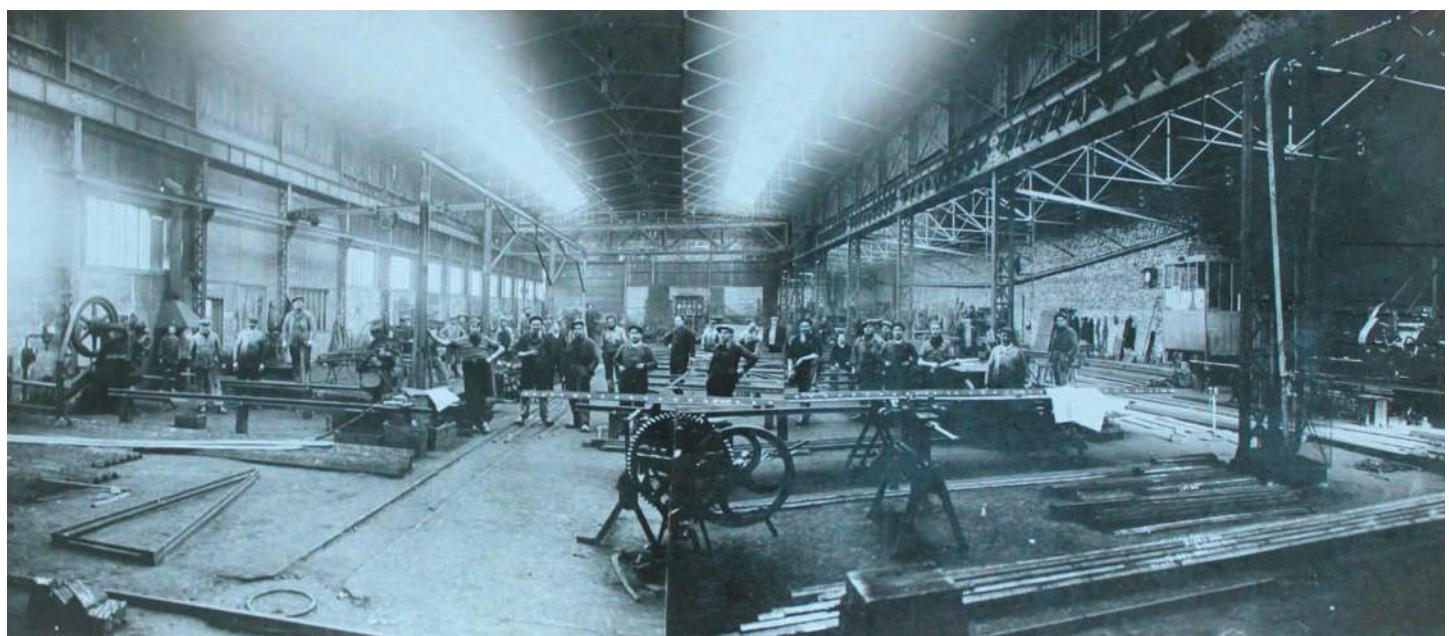
Il ajoute : « Il y a un moyen juste et simple d'éviter les conflits : faire participer tout le personnel travaillant aux bénéfices de l'entreprise, rendre l'ouvrier propriétaire de son instrument de travail, permettre son affranchissement économique, lui donner la force et les moyens de lutter par les voies légales contre l'abaissement ou la hausse exagérée des salaires, tel est le but que nous poursuivons. »

Entre les deux guerres, différentes mesures sont prises par l'État pour soutenir la création de sociétés coopératives. La loi de 1928 leur

réserve une partie des travaux réalisés sur les habitations à loyer modéré ; et un décret de 1931 facilite leur participation aux marchés publics. C'est ainsi que la société Le Progrès participera à la construction des maisons de la cité-jardin par les HBM (Habitations Bon Marché), à Bellecourane.

Pendant la seconde guerre mondiale, l'État concentre les crédits sur l'industrie militaire, et les ouvriers sont réquisitionnés. Les sociétés coopératives du bâtiment souffrent, et certaines disparaissent. Le Progrès, en revanche, voit ses effectifs doubler de 1939 à 1940 grâce à une commande de construction métallique.

Après-guerre, la période appelée « Trente glorieuses » connaît une croissance nationale importante, mais pour le Progrès, c'est une période de régression. L'entreprise pionnière dans son fonctionnement coopératif, dérive vers une entreprise patronale classique. En 1977, elle dépose le bilan ; elle compte 60 ouvriers lors de sa fermeture.



1977 : RENAISSANCE DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AVEC LA SCOFAB

Treize ouvriers, licenciés du Progrès, décident de réunir leurs indemnités de licenciement pour constituer le capital d'une nouvelle société : la **SCOFAB, Société Coopérative Ouvrière Fer Alu Bois**.

Les salariés-associés veulent revenir à la forme coopérative, où les emplois sont plus importants que le capital. L'Union Régionale des SCOP Poitou-Charentes apporte son soutien, ainsi que la ville de Poitiers, qui rachète les locaux occupés par l'entreprise et lui rétrocède avec paiement étaillé. La solidarité n'est pas seulement entre les ouvriers ; elle est aussi entre coopératives. Ainsi, en 1984, la SCOP Niortaise STECO prête de l'argent à la SCOFAB pour faire face à un problème de trésorerie. Aujourd'hui la SCOFAB, ce sont 19 personnes qui pérennissent l'esprit de la société coopérative.

LA SCOFAB : UN LIEU CONNU DES HABITANTS DU QUARTIER

La SCOFAB siège au 33 rue des Petites Vallées. Au-dessus de ce numéro, sur le linteau de la petite porte piétonne, on peut lire encore l'inscription « conciergerie ». Elle atteste du passé de cette entreprise, qui avait autrefois un gardien logeant dans la maison contiguë au grand portail d'entrée. Les premiers bâtiments de l'usine, construits par les associés du Progrès, datent de 1914. Ils se situaient à l'époque à la lisière de la ville, sur un terrain d'une superficie très importante. En 1926 et 1928, la COOP a cédé des terrains à des particuliers souhaitant y faire construire leur maison, actuellement situées rue Paul Mérine ou rue Marc Niveaux.

Aujourd'hui, l'entreprise s'étend sur 10 000 m² dont 5 000 couverts. L'ensemble construit comprend plusieurs bâtiments longilignes, les uns en pierre, les autres en tôle ondulée. Ils abritent trois grands ateliers: menuiserie bois et agencement, menuiserie extérieure aluminium, serrurerie-métallerie, menuiserie métallique, cloisons, isolation, plus un bureau d'études et diverses zones de stockage.

A l'abri des regards, 19 ouvriers travaillent en ces lieux, dont la moitié part sur les chantiers tous les jours.



LA SCOFAB : UNE HISTOIRE HUMAINE AVANT TOUT

À sa création, Jean-Michel Perrin devient PDG de la nouvelle société coopérative ouvrière ; il y restera jusqu'à sa retraite. De sa longue expérience, il retient que « la réussite d'une SCOP, c'est un carnet de commandes, une équipe et un leader ».

Aujourd'hui, **Christophe Fergeau** est le **PDG**, élu parmi les ouvriers. Entré à 17 ans à la SCOFAB, il s'est formé, impliqué et est parvenu à la direction après avoir fait la preuve de ses compétences. Mais il garde le contact avec le terrain, puisqu'il est aussi chargé d'affaires et conducteur de travaux pour l'atelier menuiserie bois. Selon lui, les échanges sont nécessaires pour garder la dimension humaine des SCOP.

Depuis septembre 2011, il est secondé par **Didier Parquet, directeur commercial et administratif**. Malgré les journées bien longues parfois, il a accepté de nous recevoir, pour nous parler de **leur société** :

Pouvez-vous nous expliquer le fonctionnement de votre société ?

Tout salarié est sociétaire. Lorsqu'un ouvrier est embauché, il a un an pour choisir s'il veut devenir sociétaire ou pas. S'il ne le désire

pas, il doit alors partir. S'il désire rester, il doit faire un petit apport en capital, et sa nomination est entérinée à L'Assemblée Générale, à la majorité. Il y a 8 administrateurs, tous sociétaires actuels ou anciens. C'est au cours des Conseils d'administration, au minimum 5 par an, que sont prises les décisions majeures ; c'est également cette instance qui élit le PDG pour 4 ans.

- Les idées qui ont servi de fondement aux sociétés coopératives étaient empruntées à Fourier : Travail, Capital, Talent.

Et vous, quelles sont les idées force de votre entreprise ?

D'abord, on est fier d'être des ouvriers. Et puis, c'est notre entreprise : on travaille pour nous, on abandonne le « moi/je » ; si on gagne, on gagne ensemble ; si on perd, on perd ensemble ! Notre but : satisfaire au mieux les clients.

Notre force : la qualité de notre travail, et la mentalité « notre entreprise ».

Les difficultés pour un dirigeant de Scop : faire fédérer « votre idée », faire comprendre que c'est l'intérêt commun (dans les entreprises classiques, pyramidales, la tête décide, les employés exécutent).

- Quelles sont les qualifications des employés de la SCOFAB ?

Nous avons des menuisiers bois, alu, métal, et des serruriers-métalliers. Il y a également 3 chargés d'affaires et conducteurs de travaux, un par métier et atelier ; chaque conducteur suit ses dossiers de A à Z, ça aussi c'est une force.

Nous prenons des stagiaires des LP Réaumur et A. Perret ; lorsqu'ils présentent les aptitudes nécessaires aux différents profils de notre société, nous leur proposons une formation approfondie. La transmission des savoirs-faire est importante pour nous, on mise sur l'humain et sur l'avenir, c'est un investissement à long terme ; actuellement, nous avons 2 contrats génération et 1 contrat avenir.

- Avez-vous des travailleurs handicapés ?

OUI, 16 % de nos effectifs, et j'ai moi-même une reconnaissance handicap à la suite d'un accident du travail.

- Vous êtes entourés d'habitations individuelles : quelles sont vos relations avec le voisinage ?

C'est effectivement une particularité que je souligne souvent, nous sommes une entreprise en pleine ville. Mais nos rapports avec nos voisins sont bons ; il n'y a pas de nuisances sonores, ni olfactives car nous externalisons les travaux de traitements de surfaces. Dans le cadre de notre politique environnementale, nous avons fait les démarches pour avoir la certification iso 14001, nous sommes particulièrement impliqués pour la protection de l'environnement.

Sur le plan économique et savoir-faire de la SCOFAB, peu de personnes environnantes savent exactement ce que nous faisons ; mais depuis un an et demi, nous avons remarqué une augmentation du voisinage pour quelques demandes de devis et souvent pour des dépannages divers et variés.

LA SCOFAB : 1977-2017, 40 ANS CETTE ANNÉE

Les employés-sociétaires de cette SCOP savent qu'ils sont **héritiers d'une histoire âgée de plus d'un siècle**. Mais il faut vivre avec son temps et s'adapter. Derrière ses murs vieillis, l'entreprise se modernise : un parc informatique entièrement changé depuis 5 ans, un programme annuel d'investissement, pour renouveler les véhicules, les bâtiments, et surtout le matériel afin de rechercher le confort de travail et la fiabilité.

Aujourd'hui, la SCOFAB ce sont :

- **des activités diversifiées** : outre les menuiseries bois, alu, PVC, acier/inox, ils proposent des travaux d'isolation, désenfumage, plafonds, cloisons sèches, grilles, portails, volets roulants, aménagement de véhicules...

Leur fierté : « on ne fait pas de série ; toutes **nos fabrications sur mesure** sont réalisées dans nos ateliers ».

- **des clients** dans toute la Vienne : des particuliers, des entreprises, des administrations publiques et privées et en milieux de santé.



ET L'AVENIR ?

Le maître mot, c'est « transmission ». Dans un contexte économique difficile, le challenge est de concilier les contraintes du marché et les valeurs de la coopération ouvrière. Riches d'une histoire forte, les employés-sociétaires sont reconnaissants envers les anciens qui leur ont montré la voie, mais aussi déterminés à pérenniser leur héritage.

S.B.

CARACTÉRISTIQUES D'UNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE OUVRIÈRE DE PRODUCTION (SCOP)

Particularité : gérée et dirigée collectivement par les salariés associés qui en détiennent la majorité du capital.

Juridiquement : une Scop a un statut de Société Anonyme (SA), ou de Société par Actions Simplifiées (SAS), ou de SARL.

Les salariés y sont associés majoritaires et détiennent au moins 51 % du capital social et 65 % des droits de vote. Ce sont eux qui élisent le dirigeant.

Aux conseils d'administration et aux assemblées générales, chaque associé-salarié a 1 voix, quel que soit le montant de son apport en capital.

La part de chaque associé est remboursée en cas de départ de la SCOP.

J.S.

LA FRATERNELLE

Dans le quartier de Poitiers-Sud, à proximité du PROGRÈS (aujourd'hui SCOFAB) il y avait une autre coopérative « LA FRATERNELLE ». Née en 1897, La Fraternelle, siégeant 9-11 rue de Chilvert avec ses ateliers rue Chevrier, était l'**Association Coopérative des Ouvriers Tailleurs de Pierre et Maçons de Poitiers**. Aujourd'hui, La Fraternelle continue son activité sous l'appellation d'UNISCOP et emploie entre 40 et 45 salariés dont 4 apprentis en permanence. Sa situation géographique a changé. La Fraternelle a quitté le quartier pour aller s'installer rue du Carreau au Porteau à Poitiers.

Bernard MÉTAYER

FÊTE DE QUARTIER 2016

Le dimanche 4 septembre 2016, Poitiers-Sud a marqué la rentrée avec la traditionnelle fête de Quartier au parc des Prés Mignons. Sous la houlette de Cap Sud, les bénévoles des différentes associations du quartier ont prêté main forte, pour une fête réussie : Vivre à Poitiers-Sud, Inser Sud, Médiasud, les jardins familiaux, la Bibliothèque Libre et Populaire, les retraités de Marie-Noël.

Cette année, l'espace disponible dans le parc était un peu réduit, du fait de travaux importants dans la partie basse. Toutefois, cette contrainte semble avoir apporté plus de convivialité.

En fin de matinée, M. Claeys, député-maire de Poitiers, et le Comité de quartier ont récompensé les fidèles habitants de notre quartier, vivant ici depuis plus de 50 ans :

Il s'agissait de :

- M. Naslis Pascal du boulevard Georges Clémenceau (1961)
- Mme Berton Arlette de la rue de la Matauderie (1960)
- Mme Bricault Odette de la rue Blaise Pascal (1962)
- M. et Mme Lacombe Bernard et Christiane de la rue de la Pierre Plastique.

Ces deux dernières personnes, natives du quartier, se sont pleinement investies au sein du comité de quartier et notamment Christiane, par une longue présidence.



Le comité de quartier a salué les uns et les autres en servant le traditionnel apéritif offert par la ville.

Cap Sud et Les Restos du Cœur ont proposé une restauration sur place. De nombreuses personnes se sont rassemblées autour d'un copieux pique-nique.

Les festivités de l'après-midi ont débuté avec les danseurs arméniens, chorégraphiés par les membres de la communauté arménienne de Poitiers, puis ont suivi les danseurs et danseuses de l'association des Comoriens (jumelés et étudiants) en Poitou-Charentes. Les amateurs de musique ont pu apprécier Nina et son groupe de Gospel et le concert rock Audio Driver.

Enfin, pour le plaisir des yeux, la troupe Clair de Lune a proposé un spectacle d'art visuel qui a mis en valeur notre parc et régalé petits et grands.

De nombreuses activités ludiques, animées par Cap Sud, le Comité et les associations du quartier, ont également occupé l'après-midi : pour les plus jeunes, jeu de piste, jeux gonflables, pêche à la ligne, activités de lecture et pour les plus grands, la bourriche des jardins familiaux ou les énigmes avec de vieilles photos proposées par le comité de quartier, sans oublier les Archers de Poitiers-Sud qui ont toujours beaucoup de succès.

Les enfants ayant participé au jeu de piste, ont été récompensés par un goûter offert par Cap Sud.

Un peu à l'écart, le mur d'escalade fourni par la ville de Poitiers, à la demande du comité, a été tenu par l'association ATEM. Il a obtenu un vif succès.



Cette fête de quartier a vocation à rassembler les familles autour d'une kermesse où chacun peut s'amuser. Cette année encore, les participants étaient nombreux à rendre ce moment vivant et joyeux. On peut regretter toutefois l'arrivée un peu tardive des familles dans l'après-midi, elles n'ont donc pas profité des premiers spectacles. Ainsi, de la diversité est né le plaisir de s'amuser ensemble,... par un bel après-midi d'été !

S.B. et J-D.S.



> URBANISME

Rénovation urbaine :

La rénovation de la cité « Bellejouanne », barres et tours, est en phase de finition après deux à trois ans de travaux : désamiantage, isolation nouvelle, enduit, etc.

À la suite de ces travaux, les nouveaux cheminements, parterres, parkings, voies, se sont dessinés et commencent à prendre leur tournure définitive ; restent encore 10 pavillons de ville à construire. La rue Edith Piaf qui semblait avoir disparu, a été seulement raccourcie, la partie passant devant les anciens commerces est devenue piétonne.

Suite à la visite de quartier, nous avons constaté qu'il n'y avait pas de lieu de vie ou de rencontre dans le nouvel aménagement à Bellejouanne ; l'idée d'un kiosque pourrait surgir dans le décor près d'Inser-sud (pas prévu sur le projet d'architecte).

Cité Pierre Loti :

Les aménagements de la nouvelle cité prennent fin avec les travaux des abords, cheminements piétons, plantations, etc.

La rue Ernest Pérochon a disparu visiblement ! et la nouvelle appellation de la cité de la Torchaise ou Pierre Loti, nous laisse dubitatif : « coteaux de Beaurepaire », édifiée sur un terrain bien plat, d'où son nom !

Urbanisation à tout prix :

Deux autres projets dans le quartier : rue Blaise Pascal, un lotissement de dix maisons qui tardent à sortir (nous avions signalé son accès dangereux l'an passé) et à la Pointe à Miteau, une résidence envisagée sur un terrain craignant l'eau !

Chacun y verra le désir de la municipalité de densifier à tout prix, au mépris de la dangerosité et du problème de l'évacuation de l'eau, comme ce fut le cas rue Elme Caro. Suite aux inondations, il a fallu renforcer les diamètres des canalisations (avec nos impôts), résultat d'une urbanisation qui ne tient pas compte de la topographie.



À VOTRE AVIS ?

Il est peut-être le moment pour vous habitants du quartier, de profiter de la période d'enquête du PLU de Grand Poitiers, jusqu'en juillet 2017, pour réagir et voir si vous pouvez donner votre avis sur les cahiers de souhaits disponibles pour chacun d'entre vous.

> BUDGETS PARTICIPATIFS

Les demandes retenues pour la saison 2015-2016, pour la somme de 13 000 €, étaient presque symboliques, en effet :

- les modes d'emploi pour les agrès (qui auraient dû être automatiquement posés avec les dits agrès),
- une main courante le long du petit chemin reliant l'Auberge de Jeunesse à la rue des Ducs (cité des 7 villes),
- le remplacement des plots en béton par des lices en bois au niveau de la rue Guillaume Poulle et de la rue du Versant Ouest, au bout du terrain de boules.

C'est tout !

Pour la saison 2016-2017, les propositions sont les suivantes :

- Un système type SEMCO pour bloquer l'accès aux deux roues motorisés, rue des Tramways départementaux (à voir pour ne pas pénaliser les vélos).

- Matérialiser un passage piéton à la rencontre des rues de Petites Vallées, rue Guillaume Poulle et rue des Tramways départementaux (c'est compliqué à cet endroit).
- Confectionner des places de stationnement rue de l'Abbé de l'Epée sur un terrain enherbé (ce n'est pas sûr que cela soit réalisable) (terrain privé).
- Des accroche-vélos, rue Blaise Pascal dans le parking des Prés Mignons.
- Un banc supplémentaire dans l'aire de jeux, rue du Versant-Ouest.
- Un espace convivial avec bancs, tables, kiosque, rue Louise Michel (espace oublié dans le projet de rénovation de Bellejouanne), (table et bancs retenus pour l'instant).

Conclusion : tout n'est pas chiffré, rien de définitif !

J-D. S.

> VOIRIE

Avec la surabondance de commerces et l'afflux de la nouvelle clientèle, il résulte une circulation de plus en plus pénible à certaines heures ; les giratoires sont souvent saturés, les incivilités et les infractions au code de la route sont légion.

C'est au niveau de la rocade et de ses intersections, que se pose le problème, et c'était bien prévisible, puisqu'il n'y a eu aucun travaux ou améliorations depuis au moins dix ans.

L'abandon des différents projets de désenclavement y est pour quelque chose.

Un peu d'histoire - Pourquoi y a-t-il des embouteillages au carrefour rocade - Pointe-à-Miteau et aux autres intersections proches ?

La construction de la partie de rocade traversant notre quartier a commencé (après les acquisitions de son emprise et sa construction) dans les années 1981-1984.

Il n'y avait aucun projet d'équipement commercial visible sur la zone de la Grande Vacherie.

Le Jardin des Souvenirs n'était pas encore dans les cartons, le centre commercial d'Auchan s'était installé sur Fontaine-le-Comte, le village automobile de Poitiers-Sud n'avait pas encore vu le jour, mais déjà un projet de déviation avait germé dans la tête des hommes de l'équipement.

Celle-ci démarrait juste après l'échangeur de la route de la Torchaise, à l'extrémité du terrain du futur Décathlon, pas encore conçu ; elle longeait le futur Jardin des Souvenirs et rejoignait l'échangeur de l'autoroute et de la R.N. 10, à l'aide de deux ponts. Ils permettaient aux automobilistes venant de, ou allant à Fontaine-le-Comte, de traverser la rocade sans douleur et aux automobilistes parisiens et bordelais de se croiser sans emprunter le fameux carrefour de la Pointe à Miteau !

D'autre part, une autre déviation avait été imaginée pour éviter (encore) ce même carrefour.

À partir de l'échangeur de l'autoroute, la déviation devait rejoindre la rocade sud-est après le collège Renaudot, en passant à proxi-

mité d'Emmaüs et en longeant la cité de Chantejeau par l'arrière. Ce projet a été abandonné il y a longtemps, alors que la plupart des acquisitions ou réservations avaient été faites.

Depuis, quelques terrains ont été vendus aux riverains, pour y construire.

Aujourd'hui, on reparle de recréer une voie pour désengorger les giratoires d'Auchan et le carrefour du collège Renaudot.

A cause de l'abandon de ces deux projets, on se retrouve avec un simple carrefour – route de Chaumont - rocade, alimentant aussi les nombreuses rues adjacentes (rue du Souvenir et deux rues sans noms), plus la sortie du restaurant asiatique, le tout créant une file quotidienne de voitures (deux ou trois cents mètres de queue est monnaie courante).

Ainsi on retrouve au carrefour de la Pointe à Miteau et de la rocade tous les Parisiens, Bordelais, Limougeauds et Castelroussins qui attendent leur tour dans ce giratoire virtuel (voir votre GPS).

On pilote à vue dans le quartier ; les infrastructures qui auraient dû être faites avant de lancer cette zone commerciale, nous manquent cruellement aujourd'hui.

Les automobilistes circulant entre Point P et ce « fameux giratoire » ne peuvent pas emprunter le « tourne à droite » à leur aise, bloqués par la file de voiture attendant aux feux.

À quand des « tourne à droite » aussi au carrefour de la route de Chaumont, la place ne manque pas !

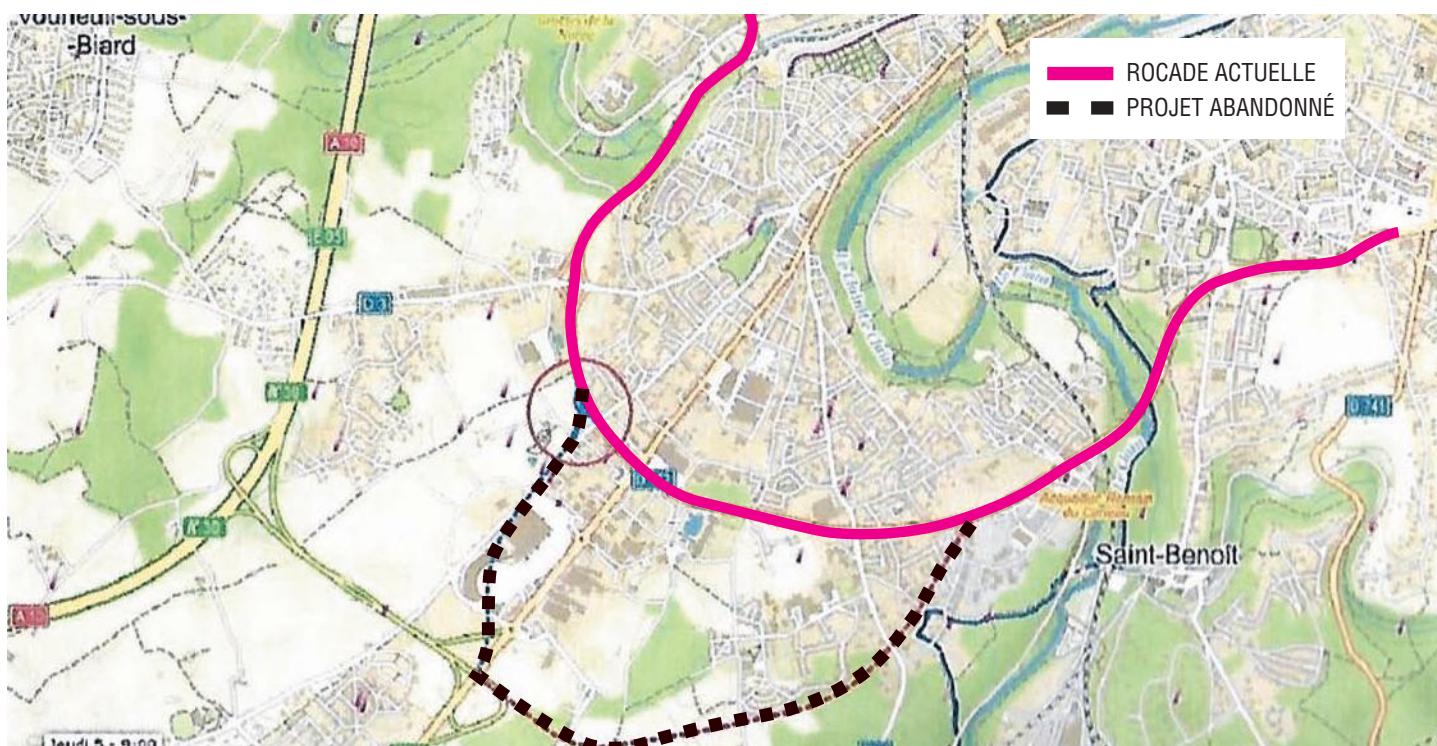
(On a mis la charrue avant les bœufs autour de cette rocade!).

J-D. SIRE

> Le manque d'infrastructures au niveau de la rocade est tel que les itinéraires bis sont innombrables et les riverains se plaignent de la vitesse excessive des automobilistes !

Dans la rue de la Garenne, le client (courageux) de la déchetterie devra souvent s'armer de patience avec la « prise d'otage » des automobilistes entre le lycée du Bois d'Amour et le giratoire du Traité de Rome, aux alentours de midi.

S'il parvient à temps à la déchetterie, il pourra apprécier l'aire d'évolution et de manœuvre, à moins qu'il ne soit passé à la « pompe » avant pour faire les sept kilomètres en plus direction Ligugé, et les sept kilomètres retour..!



> SANGLIERS

Çà y est, j'ai trouvé un jardinier ! En ces temps difficiles où l'on ne peut pas trouver de personnels qualifiés, durant trois nuits de suite lors du changement d'année, j'ai eu la visite, tout à fait amicale, de quelques congénères à poils durs. Consciemment, ils ont retourné la terre de mon massif à rosiers ; ce lopin de terre ainsi bêché, ils se sont attaqués aux pourtours des arbres fruitiers et de mes haies aussi. Visiblement, je ne trouverai plus de truffes sous mes noisetiers ! Je n'ai pas eu le temps de les remercier pour ce travail tout à fait gratuit, mais au prix des truffes, je ne suis peut-être pas gagnant ! Et dire que le travail de nuit est pénible ! Les mottes de terre ainsi retournées, ils s'en sont allés (à moins que ce ne soit leurs cousins), refaire la pelouse du terrain jouxtant la déchetterie de la Garenne, dont la ville de Poitiers refuse d'en faire une extension. Peut-être avez-vous eu affaire aussi à ces emplois non fictifs et non rémunérés ! Du fait du droit à l'image, je ne les ai pas photographiés (...!).

J-D.S.

> VIE ÉCONOMIQUE DE POITIERS-SUD

Pas moins de 300 commerces, dont un peu plus de 200 sur l'axe principal, l'avenue de la Libération et l'avenue du 8 mai 1945, telle est la situation commerciale de Poitiers-Sud.

Quels que soient nos besoins, tout est à notre porte : l'alimentaire, l'habillement, l'automobile, le médical, le paramédical (soins, appareillage, alimentation et bien-être, assistant dentaire, infirmier, opticien, etc.) les entretiens et réparations en tous genres, l'habitat, les voyages, les caves, les pompes funèbres, les loisirs et le sport, l'électroménager, l'ameublement, fleuriste, bijouterie, tabac presse...

Toutes ces enseignes sont en majorité fidèles au quartier. Seules quelques-unes cessent leurs activités, s'installent ailleurs alors que d'autres arrivent.

Dans les nouvelles enseignes, vous trouverez : le paramédical, l'électroménager, l'assurance, la plomberie et matériel électrique, l'alimentaire, la chaussure et l'ameublement.

Notre quartier est bien doté, mais un marché plus représentatif que celui de Bellejouanne complèterait parfaitement nos besoins. Une petite enquête du comité « avoir un marché et quel jour » montre que les avis sont partagés.

76 réponses pour le vendredi matin

73 réponses pour le mardi soir.

Bernard METAYER

Signaler un problème sur la voirie

Allo pictaVie ?

N° Vert 0 800 88 11 39

pictavie@mairie-poitiers.fr



> CALENDRIER

NOUVEAU CETTE ANNÉE : Le mardi 11 avril 2017 à 20h à l'Auberge de Jeunesse –

salle 2 : Assemblée Générale du Comité de Quartier « Vivre à Poitiers-Sud »

Le samedi 13 mai 2017 :

15^{ème} Vide-greniers sur le parvis de Cap Sud et devant Média Sud

Le dimanche 3 septembre 2017 :

Fête de quartier au parc des Prés-Mignons à partir de 9h

> MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITÉ DE QUARTIER « VIVRE À Poitiers-Sud »

- Jacques Stervinou (Président)
- Pascal Gaboriau (Vice-président)
- Nicole Dupuy (Trésorière)
- Nathalie Pailler (Trésorière adjointe)
- Jean-Daniel Sire (Secrétaire)
- Sylvie Bachelier (Secrétaire adjointe)
- Bernard Métayer
- Céline Capillon
- Catherine Bodin
- Nathalie Gaboriau
- Jean-Louis Caille
- Chantal Métayer
- Christiane Monnereau
- Martine Sire
- Sylvie Baranger
- Paulette Villain
- Claude Imbert

> REJOIGNEZ LE COMITÉ DE QUARTIER, ADHÉREZ OU SOUTENEZ LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION

Le comité de quartier est une association d'habitants indépendants. Lieu d'échange et de dialogue, il représente une force de proposition pour améliorer le cadre de vie et l'attractivité du quartier.

Merci de retourner ce bulletin au Comité de quartier :
18C rue du Petit Ruisseau
86000 POITIERS

Contacts :

M. METAYER : 05 16 52 12 18

M. SIRE : 05 49 57 24 93

vivreapoitiers.sud@gmail.com

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM (en capitales) : Prénom :

Adresse :

E-mail : @

Montant de la cotisation : 5 €

Nouvel adhérent Ancien adhérent (cocher la case utile)

Un sujet ou une proposition que vous souhaitez que le Comité aborde :